

Quelle négociation salaire au Crédit Agricole ?

3 fois plus et
Aucun accord !!

Négociation Salaire janvier 2017

Le 12 janvier une demi-journée était réservée à la présentation de tous les chiffres utiles : inflation prévisionnelle, résultats financiers des CR, effectifs, salaires moyens par qualification et genre, part du salaire dans la rétribution globale ...

Le 26 janvier, à l'issue d'une longue journée d'échanges : tour de table des revendications de 6 organisations syndicales, 4 interruptions de séances, l'ultime proposition des dirigeants est 3 fois supérieure à leur proposition initiale !

Sans signature ce sera un peu moins, 4 organisations s'interrogent ... la séance est levée.

Le 07 février, la direction envoie pour toute réponse la grille de RCE révisée.

Concrètement c'est quelques pièces de plus...

=> Pour TOUS de 5,90 € à 17,20 € nets mensuels de RCE selon

la classification : **Position 4 : + 6,5 € / Position 6 : + 7 € / Position 10 : + 9 €**

=> Pour certains un + autour de 1 à 2 € nets mensuels en moyenne de RCI...

non pérenne (la RCI est absorbable lors de promotion ou par la Rétribution Globale) et qui est aussi devenue un frein à l'application de la garantie conventionnelle tous les 4 ans.



Moins de 10 €
nets mensuels
pour la plupart !

Négociation et Pas d'accord ...

En réponse, la CGT appelle chacun au principe de réalité !

Lors de la négociation Salariale du 26/01, la délégation CGT a perçu une grande tension entre les représentants des salariés des Caisses régionales et Entités du Crédit Agricole et la Délégation Fédérale de Direction. Cette tension était telle qu'elle vous a privé - et nous a épargné - des pleurs auxquels vous êtes coutumiers en pareille circonstance.

En fin de séance, 2 organisations syndicales rejetaient votre insignifiante proposition au regard des revendications qu'elles avaient portées, les 4 autres vous demandaient un temps de réflexion. La grille de salaire communiquée hier semble indiquer que la plupart, si ce n'est toutes, des organisations syndicales autour de la table juge inacceptable et insuffisante la meilleure des propositions que vous avez faite.

C'est dire à quel point l'augmentation unilatérale que vous concédez, plus basse encore, est inacceptable, non pas par les organisations syndicales qui refusent de signer, mais par la très large majorité des salariés qu'elles représentent. La CGT salue cette position pleinement responsable au regard du contexte financier difficile pour de très nombreux salariés et au regard de la richesse produite que vous refusez de partager.

Pour la CGT, refuser de nous soumettre à votre méprisante aumône c'est préserver la DIGNITE des salariés qui ne sont ni des mendiants, ni des enfants en quête d'une place de cinéma ou d'une paire de cornets de glace.

La CGT appelle chacun à reconsidérer les choses au regard de la richesse produite, de sa progression continue dans le temps, de la diminution incessante de la part des salaires dans cette richesse et au regard du nombre important de salariés qualifiés qui, en travaillant à temps plein dans l'une des plus grandes banques françaises, ne gagnent même pas 2 000 € nets mensuels.

Si des tempêtes sont à venir, comme vous le promettez, le Crédit Agricole les traversera difficilement sans des salariés SEREINS et motivés !

Quel niveau de salaire est-il légitime d'exiger au Crédit Agricole ?

2150 €
nets mensuels

Des constats : en dessous de 2150 euros net par mois un salarié isolé ne peut couvrir l'ensemble des besoins de sa famille sans recours à des aides.

De jeunes salariés sont contraints de vivre en collocation parce que leur salaire au Crédit Agricole ne leur permet pas de financer leur propre « chez soi ». Des collègues se rendent en toute discrétion au Restau du Cœur pour y chercher un, et parfois deux paniers, de fin de mois. D'autres baissent le chauffage pour boucler les fins de mois, d'autres encore ne partent en vacances que par la fenêtre internet.

Une question : est-il normal qu'au 21ème siècle, une femme ou un homme qui travaille dans l'une des plus grandes banques françaises ne parvienne pas à vivre de manière indépendante et décente ?

Réalité des salariés CA au travers de chiffres donnés par la Direction

Une rémunération conventionnelle et extraconventionnelle moyenne, nette mensuelle, (RCE/RCP RCI REC RCCR et autres primes) de seulement :

- Classe I : 1706 € nets mensuels (70% de femmes)
- Classe II : 2009 € nets mensuels (65% de femmes)
- près de 50% des salariés en dessous de 2150 € nets mensuels.
- Pour toutes les positions de classification, la moyenne des rémunérations conventionnelles des femmes est inférieure à celle des hommes avec un écart supérieur à 2% pour 10 positions/16.

=> une seule grille conventionnelle,

c'est donc les attributions dites « au mérite » qui conduisent à ces inégalités.

=> La CGT réclame la reconnaissance de l'expérience acquise de manière égalitaire et automatique +2% par an et des mesures pour corriger les écarts de salaire femmes/hommes.

Au CA les moyens existent !

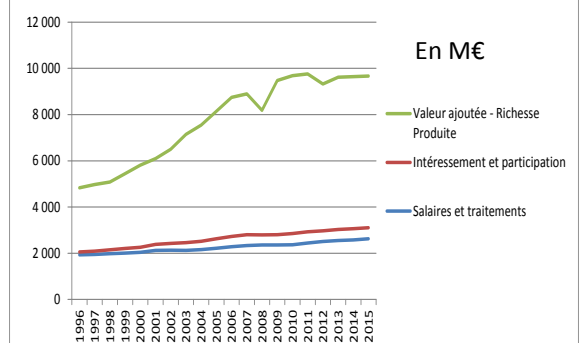
La richesse produite dans les caisses régionales a presque doublé en 20 ans.

La part des Salaires dans cette richesse est passée de 41 à 29%, avec Participation/Intéressement (Rétribution Globale) cette part est passée de 44 à 34%.

Pour redonner au Salaire de base, son poids de 1996, il faudrait aujourd'hui augmenter le SALAIRE de tous les salariés de 625 € NET (!) sur 13 mois.

La CGT n'en réclame pas autant !!

Avec « Rétribution Globale » la direction affiche la volonté de redonner du poids au salaire de base ... **mais refuse de payer !**



La CGT réclame des augmentations

importantes de tous les salaires inférieurs à 2150 € nets mensuels pour atteindre cette cible :

- soit 600 € bruts mensuels pour les niveaux A à F
 - 400 € bruts mensuels pour les niveaux G et H
 - 300 € bruts mensuels pour le niveau I
- Relatives, qui participent de la richesse produite pour le niveau J de 150 € bruts mensuels.

L'intégralité des justifications soutenues par la CGT le 26/01 est publiée sur www.cgtca.net ici : http://www.cgtca.net/article.php3?id_article=396

Et le respect du Salaire Socialisé :

Les cotisations sociales sont du salaire gagné, une part importante, supérieure au salaire net. Cela paraît énorme mais que de choses financées grâce à notre travail ! Vous refusez de communiquer le montant des exonérations. Nous touchons probablement là aux limites de la transparence et du dialogue social.

La CGT est prête à négocier une augmentation de salaire en partie portée par votre renoncement à tout ou partie des exonérations de cotisations sociales. Bien sûr en toute transparence ...

Les crédits d'impôts (CICE, CIR ...) sont versés pour favoriser le recrutement et l'investissement productif, des millions d'euros d'aide au seul service de la compétitivité qui pourraient contribuer davantage à l'emploi !